

Proposition de l'Association des maires du Gers de référents pour le département du Gers au sein du SAGE « Bassin de la Midouze »

Structures siégeant à la CLE - Collège des élus	NOM Prénom de l'élu(e) proposé(e), qualité	Évolution par rapport à 2019
Communauté de communes du Grand Armagnac	TINTANÉ Isabelle, maire de Cazaubon	En remplacement de FAIVRE Jean-Louis
Communauté de communes du Bas-Armagnac	CAZERES Pierre, maire de Espas	Maintien
Communauté de communes Artagnan en Fezensac	PACHÉ Robert, maire de Saint-Pierre-d'Aubézies	Maintien
Communauté de communes Armagnac Adour	RENAUDIN Thibault, maire de Termes- d'Armagnac	En remplacement de PAYROS Marc
Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne	FANTON Patrick, maire de Mirande	En remplacement de SOLANS Jean- Jacques
Communauté de communes des Bastides et Vallons du Gers	BERTIN Alain, maire de Sembouès	Maintien
Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze	CHANUT Michel, conseiller municipal à Aignan	Maintien
PETR Pays du Val d'Adour	RE Frédéric, maire de Lahitte-Toupière	Maintien

Le Président

Michel BAYLAC